



HAL
open science

Annotation et dossier critique de l'article PRÊTRES, (Religion & Politique.) (vol. XIII, 1765)

Alain Sandrier

► To cite this version:

Alain Sandrier. Annotation et dossier critique de l'article PRÊTRES, (Religion & Politique.) (vol. XIII, 1765). Édition Numérique Collaborative et CRitique de l'Encyclopédie (1751-1772) [en ligne], <https://enccre.academie-sciences.fr/encyclopedie/article/v13-752-0/>, 2017. ⟨hal-02537920⟩

HAL Id: hal-02537920

<https://normandie-univ.hal.science/hal-02537920v1>

Submitted on 16 Nov 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License



Annotation et édition critique de l'article **PRÊTRES**, (*Religion & Politique.*), vol. **XIII (1765)**, p. 340b-341b
 par Alain Sandrier
 publiés le 10 oct. 2017

Pour retrouver ce dossier sur l'ENCCRE : <http://enccre.academie-sciences.fr/encyclopedia/article/v13-752-0>

Transcription

- 8 **PRÊTRES**², s. m. pl. (*Religion*⁴ & *Politique.*⁵)³ on désigne sous ce nom tous ceux qui remplissent les fonctions des cultes religieux établis chez les différens peuples de la terre.
- 2 Le culte extérieur suppose des cérémonies, dont le but est de frapper les sens des hommes, & de leur imprimer de la vénération pour la divinité à qui ils rendent leurs hommages. Voyez **CULTE**. La superstition ayant multiplié les cérémonies des différens cultes, les personnes destinées à les remplir ne tarderent point à former un ordre séparé, qui fut uniquement destiné au service des autels ; on crut que ceux qui étoient chargés de soins si importans se devoient tout entiers à la divinité ; dès-lors ils parta-/gerent avec elle le respect des humains ; les occupations du vulgaire parurent au-dessous d'eux, & les peuples se crurent obligés de pourvoir à la subsistance de ceux qui étoient revêtus du plus saint & du plus important des ministères⁶ ; ces derniers renfermés dans l'enceinte de leurs temples, se communiquent peu ; cela dut augmenter encore le respect qu'on avoit pour ces hommes isolés ; on s'accoutuma à les regarder comme des favoris des dieux, comme les dépositaires & les interpretes de leurs volontés, comme des médiateurs entre eux & les mortels.
- p. 341
- 3 Il est doux de dominer sur ses semblables ; les *prêtres* surent mettre à profit la haute opinion qu'ils avoient fait naître dans l'esprit de leurs concitoyens ; ils prétendirent que les dieux se manifestoient à eux ; ils annoncerent leurs decrets ; ils enseignerent des dogmes ; ils prescrivirent ce qu'il falloit croire & ce qu'il falloit rejeter ; ils fixerent ce qui plaisoit ou déplaisoit à la divinité ; ils rendirent des oracles ; ils prédirent l'avenir à l'homme inquiet & curieux, ils le firent trembler par la crainte des châtimens dont les dieux irrités menaçoient les téméraires qui oseroient douter de leur mission, ou discuter leur doctrine.
- 4 Pour établir plus surement leur empire, ils peignirent les dieux comme cruels, vindicatifs, implacables ; ils introduisirent des cérémonies, des initiations, des mysteres, dont l'atrocité pût nourrir dans les hommes cette sombre mélancolie, si favorable à l'empire du fanatisme ; alors le sang humain coula à grands flots sur les autels ; les peuples subjugués par la crainte, & enivrés de superstition, ne crurent jamais payer trop cherement la bienveillance céleste : les meres livrerent d'un œil sec leurs tendres enfans aux flammes dévorantes ; des milliers de victimes humaines tomberent sous le couteau des sacrificateurs ; on se soumit à une multitude de pratiques frivoles & révoltantes, mais utiles pour les *prêtres*, & les superstitions les plus absurdes acheverent d'étendre & d'affermir leur puissance.
- 5 Exempts de soins & assurés de leur empire, ces *prêtres*, dans la vûe de charmer⁷ les ennuis de leur solitude, étudierent les secrets de la nature, mysteres inconnus au commun des hommes ; de-là les connoissances si vantées des *prêtres* égyptiens. On remarque en général que chez presque tous les peuples sauvages & ignorans, la Médecine & le sacerdoce ont été exercés par les mêmes hommes. L'utilité dont les *prêtres* étoient au peuple ne put manquer d'affermir leur pouvoir. Quelques-uns d'entre eux allerent plus loin encore ; l'étude de la physique leur fournit des moyens de frapper les yeux par des œuvres éclatantes ; on les regarda comme surnaturelles, parce qu'on en ignoroit les causes ; de-là cette foule de prodiges, de prestiges, de miracles ; les humains étonnés crurent que leurs sacrificateurs commandoient aux élémens, dispoisient à leur gré des vengeances & des faveurs du ciel, & devoient partager avec les dieux la vénération & la crainte des mortels.
- 6 Il étoit difficile à des hommes si révéérés de se tenir long-tems dans les bornes de la subordination nécessaire au bon ordre de la société : le sacerdoce enorgueilli de son pouvoir, disputa souvent les droits de la royauté ; les souverains soumis eux-mêmes, ainsi que leurs sujets, aux lois de la religion, ne furent point assez forts pour reclamer contre⁸ les usurpations & la tyrannie de ses ministres ; le fanatisme & la superstition tinrent le couteau suspendu sur la tête des monarques ; leur trône s'ébranla aussi-tôt qu'ils voulurent réprimer ou punir des hommes sacrés, dont les intérêts étoient confondus avec ceux de la divinité ; leur résister fut une révolte contre le ciel ; toucher à leurs droits fut un sacrilege ; vouloir borner leur pouvoir, ce fut saper les fondemens de la religion.
- 7 Tels ont été les degrés par lesquels les *prêtres* du paganisme ont élevé leur puissance. Chez les

Egyptiens les rois étoient soumis aux censures du sacerdoce ; ceux des monarques qui avoient déplu aux dieux recevoient de leurs ministres l'ordre de se tuer, & telle étoit la force de la superstition, que le souverain n'osoit désobéir à cet ordre. Les druides chez les Gaulois exerçoient sur les peuples l'empire le plus absolu ; non contents d'être les ministres de leur culte, ils étoient les arbitres des différends qui survenoit entre eux. Les Mexicains gémissaient en silence des cruautés que leurs *prêtres* barbares leur faisoient exercer à l'ombre du nom des dieux ; les rois ne pouvoient refuser d'entreprendre les guerres les plus injustes lorsque le pontife leur annonçoit les volontés du ciel ; *le dieu a faim*, disoit-il ; aussi-tôt les empereurs s'armoient contre leurs voisins, & chacun s'empressoit de faire des captifs pour les immoler à l'idole, ou plutôt à la superstition atroce & tyrannique de ses ministres.

Les peuples eussent été trop heureux, si les *prêtres* de l'imposture eussent seuls abusé du pouvoir que leur ministère leur donnoit sur les hommes ; malgré la soumission & la douceur, si recommandée par l'Évangile, dans des siècles de ténèbres, on a vû des *prêtres* du Dieu de paix arborer l'étendard de la révolte ; armer les mains des sujets contre leurs souverains ; ordonner insolemment aux rois de descendre du trône ; s'arroger le droit de rompre les liens sacrés qui unissent les peuples à leurs maîtres ; traiter de tyrans les princes qui s'opposoient à leurs entreprises audacieuses ; prétendre pour eux-mêmes une indépendance chimérique des lois, faites pour obliger également tous les citoyens. Ces vaines prétentions ont été cimentées quelquefois par des flots de sang : elles se sont établies en raison de l'ignorance des peuples, de la foiblesse des souverains, & de l'adresse des *prêtres* ; ces derniers sont souvent parvenus à se maintenir dans leurs droits usurpés ; dans les pays où l'affreuse inquisition est établie, elle fournit des exemples fréquens de sacrifices humains, qui ne le cedent en rien à la barbarie de ceux des *prêtres* mexicains. Il n'en est point ainsi des contrées éclairées par les lumières de la raison & de la philosophie, le *prêtre* n'y oublie jamais qu'il est homme, sujet, & citoyen. [Voyez](#) [THÉOCRATIE](#).

Notes

(1) :

Note attribution

Cet article est attribué à d'Holbach par John Lough dans *Essays on the Encyclopédie*, London, Oxford University Press, 1968, « d'Holbach's contribution », p. 111-229.

par Marie Leca-Tsiomis, le 31 août 2017

(2) :

Note sur la vedette d'adresse « PRÊTRES »

La vedette oscille curieusement, dans ses entrées successives, entre les leçons du pluriel (celle qui constitue la vedette d'adresse) et du singulier. Le terme lui-même engage d'autres débats ou aspects que la *Table du pasteur Mouchon* débusque ailleurs dans l'*Encyclopédie* : synonymie partielle avec CURÉ, (*Jurisp.*) (t. IV, 1754, p. 573b–575b), question du célibat (CÉLIBAT, (*Hist. anc. & mod. & Morale.*) (t. II, 1752, p. 801b–806b) aux pages 803-804), de l'ordination (t. XI, p. 596), voire de l'habit, selon ses différentes parties (aube, chasuble, etc.). Mais la *Table*, sans doute par négligence, n'indique pas deux autres vedettes, toutes deux sans désignant et anonymes : LAZARE, *Saint, (Prêtres de)* (t. IX, 1765, p. 329a) et PRINCE DES PRÊTRES (t. XIII, 1765, p. 370b–371a).

par Alain Sandrier, le 10 oct. 2017

(3) :

Note

La forme du désignant constitue en soi une curiosité. C'est la seule existence dans toute l'*Encyclopédie* de cet attelage suggestif. Ce désignant couplé est remarquable à plusieurs égards, en indiquant tout d'abord presque sans fard la critique du théologico-politique en tant que tel qu'opère, moyennant quelques accommodements, cet article. Le désignant a presque valeur de manifeste : il révèle par lui-même ce qui ne va pas, la collusion du religieux et du politique. À cela s'ajoute l'impeccable abstraction des deux termes que rien ne vient réduire dans leurs composantes historiques, contrairement aux habitudes éditoriales : la religion est prise comme phénomène général, presque comme une essence, comme une généralité en tout cas, que les autres entrées se chargent ensuite ostensiblement de réduire dans son inquiétante emprise en spécifiant des manifestations circonscrites et connues (prêtres romains, chrétiens, juifs, égyptiens, etc.). De même, c'est « la politique » en tant que concept philosophique qui est mis en avant, engageant nécessairement une prise de position, un jugement, bref un droit de regard qui n'accepte aucune relativisation du phénomène ausculté dans son périmètre le plus large et par là le plus révélateur.

par Alain Sandrier, le 10 oct. 2017

(4) :

Note sur le désignant « Religion »

Forme explicitée : Religion

Domaine : Religion

par Collectif projet ENCCRE, le 16 mai 2016

(5) :

Note sur le désignant « Politique. »

Forme explicitée : Politique

Domaine : Politique

par Collectif projet ENCCRE, le 16 mai 2016

(6) Note ponctuelle sur « ministeres »

« L'emploi et la charge même qu'on exerce » (*Dictionnaire de l'Académie*, 1762).

par Alain Sandrier, le 10 oct. 2017

(7) Note ponctuelle sur « charmer »

« On dit, *Charmer la douleur, l'ennui de quelqu'un*, pour dire, En suspendre le sentiment » (*Dictionnaire de l'Académie*, 1762).

par Alain Sandrier, le 10 oct. 2017

(8) Note ponctuelle sur « réclamer contre »

« Crier contre quelque chose d'injuste. S'écrier contre quelque chose. Le mot de *réclamer* est en ce sens une manière de *verbe neutre*. [Ils réclameraient contre cette nouveauté. *Maucroix, Schisme, l. 3.*] » (*Dictionnaire* de Richelet, 1680).

par Alain Sandrier, le 10 oct. 2017

Dossier critique

Non signé, aussi lapidaire que violent, PRÊTRES, (*Religion & Politique.*), paru en 1765 au sein des tomes interdits, fait figure de symbole. L'article poursuit la lutte contre les préjugés religieux que les encyclopédistes, malgré les oppositions qu'ils ont affrontées, n'ont jamais abandonnée. Il faut dire qu'il est écrit par d'Holbach, le plus grand propagandiste athée des Lumières. Il forme un diptyque remarquable avec THÉOCRATIE, (*Hist. anc. & politiq.*) (t. XVI, 1765, p. 246b–248a) .

Enjeux de l'article

L'ensemble des développements sous la vedette « prêtres » a de quoi retenir l'attention. Le montage textuel fait porter toute la charge critique sur l'article liminaire du baron d'Holbach à la suite de la vedette d'adresse, déléguant les mises en œuvre historiques et ponctuelles aux entrées successives dues à Jaucourt .

L'accumulation des entrées entraîne un effet contradictoire de relativisation et de distinction du texte du baron d'Holbach. L'article, en tant que texte de la vedette d'adresse, joue de sa position liminaire, en surplomb, dans une série qui descend toujours plus dans les détails historiques, dans les cas de figure en somme, qui ont valeur illustrative. On notera que cette série d'entrées porte toutes la signature de Jaucourt. On peut ainsi voir à l'œuvre dans l'ensemble des articles « Prêtres » un processus de virulence décroissante par lequel l'adresse, frontalement, dans son traitement sans concession du terme, laisse la place stratégiquement à des entrées déclinées selon des modalités plus restreintes.

On notera cependant que cet ordre de succession est lui-même significatif : dans une présentation qui alterne les figures historiques, on sera sensible à la préséance accordée aux Romains PRÊTRES, (*Hist. rom.*) (t. XIII, 1765, p. 341b–342a), dont l'article tire d'emblée cette leçon, *a contrario* de la dynamique même sous-tendue par l'article liminaire du baron d'Holbach :

Les *prêtres* chez les Romains n'étaient point d'un ordre différent des citoyens. On les choisissait indifféremment pour administrer les affaires civiles et celles de la religion. Il y avait bien de la prudence dans cette conduite ; elle obviait à beaucoup de troubles qui auraient pu naître sous prétexte de religion (p. 341).

Bon moyen, en somme, de désigner le modèle à suivre si l'on veut éviter la menace sur laquelle alerte l'article d'ouverture : le propos offre en outre une transition avec l'article de d'Holbach qui se termine sur l'espoir suivant : « le *prêtre* n'y oublie jamais qu'il est homme, sujet, et citoyen » (p. 341). Il se peut que cette contiguïté du terme de citoyen d'une entrée à l'autre ne soit pas le fait du hasard et relève d'un choix éditorial.

La fin de série incongrue sur le PRÊTRE, *bonnet de*, (*Fortification.*) (t. XIII, 1765, p. 343b) assure un bel effet de chute en pied de nez, typique de l'arbitraire délicieux du dictionnaire. La *Table du pasteur Mouchon* indique par ailleurs que le terme « bonnet de prêtre » était déjà apparu dans le domaine botanique (t. II, p. 325a)

L'absence de signature et l'anonymat qui en résulte sont d'autant plus remarquables qu'ils se font sur fond d'attribution systématique des autres entrées à Jaucourt, qui prend en charge, en quelque sorte, la part historique la moins polémique, la seule dont on peut se prévaloir absolument en son nom. d'Holbach, qui avait déjà une des marques de contributeurs qui confinaient le plus à l'anonymat (—), n'a pas signé cet article selon la politique étendue d'anonymat philosophique mise en œuvre par Diderot dans les conditions nouvelles qui sont désormais celles de l'*Encyclopédie* interdite. Cela ne contrarie nullement le baron, on s'en doute, pour des matières aussi délicates, susceptibles de réactions agressives à l'encontre de l'auteur. Il revendique même cette forme d'engagement dans une lettre du 24 avril 1765 à l'avocat grenoblois, Antoine Joseph Michel Servan justement à l'occasion de la livraison imminente des derniers tomes de discours de l'*Encyclopédie* : « Vous aurez je crois dans quelques mois la masse Encyclopédique ; je m'estimerai fort heureux si quelques-uns uns de mes articles avaient le bonheur de vous plaire, mais ils passeront à la faveur des autres, les signes distinctifs disparaîtront, ce qui sera du moins favorable à ceux qui, comme moi, ne peuvent avoir dans la République des Lettres qu'une existence collective. » (*Correspondance d'Holbach*, p. 26). La certitude de l'attribution provient d'une note manuscrite du fils de d'Holbach découverte en 1951 par H. Dieckmann (« L'*Encyclopédie* et le fonds Vandeuil », *RHLF*, 1951, p. 318-332). Elle révèle un certain nombre d'articles du baron, dont plusieurs non signés, parmi lesquels « prêtres » et THÉOCRATIE, (*Hist. anc. & politiq.*) (t. XVI, 1765, p. 246b–248a) : ils appartiennent aux éléments les moins contestables de l'épineux dossier des attributions au baron d'Holbach dans l'*Encyclopédie*.

Structure de l'article

Ce qui est immédiatement sensible dans le déploiement dynamique du texte du baron en neuf intenses paragraphes, c'est la force d'une reconstitution hypothétique aussi « fictive » à sa façon que celle d'un Rousseau sur l'état de nature, et portant l'estocade critique au même endroit : nullement dans l'état historique antérieur, auquel les passés simples semblent renvoyer, mais à l'origine même, toujours agissante, comme le laisse entendre le présent de vérité générale : « il est doux de dominer sur ses semblables » (§ 4).

L'histoire des prêtres, c'est donc la narration, nullement historique mais généalogique, d'une domination qui se traduit par un processus d'isolement, de séparation et par là même de « distinction » au sens social et politique : distinction politique qui est accaparement si ce n'est usurpation de l'autorité due au souverain par une classe séparée ; et de manière moins délétère (voire positive suivant un procès paradoxal de civilisation), distinction sociale dans l'ordre du savoir et de la connaissance (§ 6) par une classe d'hommes libérés de la contrainte de l'action. La promesse, en somme, d'un plus haut savoir, qui pour n'avoir engendré que les distinctions chimériques néfastes de la théologie ou les illusions entretenues des « mystères » de la nature (miracles, prophéties, etc.), n'en a pas moins contribué à identifier ce temps du loisir échappant au travail à courte vue, qui favorise le développement de la raison.

C'est donc le récit d'une imposture, rejetée, cela va de soi, dans les temps immémoriaux du polythéisme primitif ou antique voire exotique (« Tels ont été les degrés par lesquels les *prêtres* du paganisme ont élevé leur puissance », § 8), mais dangereusement proche et même explicitement présent dans le monde chrétien au dernier paragraphe : « on a vu des *prêtres* du Dieu de paix arborer l'étendard de la révolte » (§ 9). Le vague de la détermination géographique finale autorise les lectures les plus dissemblables : *satisfecit* douteux pour un royaume de France raisonné ou référence plus probable aux modèles libéraux (sans doute nordiques). Il permet surtout, en une formule bien balancée, de poser les bases d'une nécessaire surveillance de l'*hybris* religieuse : « Il n'en est point ainsi des contrées éclairées par les lumières de la raison et de la philosophie, le *prêtre* n'y oublie jamais qu'il est homme, sujet, et citoyen » (§ 9).

La critique de la religion

Ainsi délivré, le message critique contre les empiétements religieux reçoit là une illustration majeure, dont il convient d'évaluer le poids au sein de la masse encyclopédique tout entière. C'est un fait que le degré de critique religieuse de l'*Encyclopédie* est une obsession tant de l'histoire de la réception que de celle de la recherche, mais il est d'autant plus difficile à évaluer qu'il n'existe pas d'observateur neutre en la matière : le témoignage des apologistes est de ce point de vue éloquent, qui voient partout et à la moindre occasion des attaques contre la religion en place, au risque de diluer leur teneur dans leur ubiquote. Les accusations portées contre l'entreprise encyclopédique, laquelle favoriserait l'athéisme ou le déisme, et même en serait la porte-parole, doivent être reçues avec les mêmes réserves méthodologiques : il convient d'identifier autant que possible aussi bien celui qui écrit que celui qui lit, autant celui qui accuse que celui qui reçoit l'accusation.

Mais il est indéniable que l'*Encyclopédie* rassemble des plumes dont l'action antireligieuse est avérée, même si elle ne se dit pas nécessairement par les mêmes modalités : il faut citer, comme un voisinage révélateur pour d'Holbach, la présence des contributions d'un Du Marsais, grammairien mais auteur d'un fameux *Examen de la religion* des plus critiques, d'un D'Amilaville, d'un Voltaire, ou d'un Boullanger, protégé de la « coterie holbachique » et récupéré par elle après sa mort prématurée. Quoique chacun de ces libres penseurs soit enrégimenté dans l'aventure encyclopédique à des titres et compétences divers qui les écartent en apparence des préoccupations religieuses, les effets indirects, par la bande, d'un pli antireligieux ne sont pas à négliger, mais encore largement à sonder. D'ailleurs, dans la reconstitution génétique proposée par l'article, l'empreinte ou l'influence de Boullanger ne sont pas à négliger : c'est le fil discret qui, via ÉCONOMIE POLITIQUE, (*Hist. Pol. Rel. anc. & mod.*) (t. XI, 1765, p. 366b–383b) de ce dernier, relie au thème de la « théocratie », objet d'un autre article du baron, tout aussi critique (voir dossier critique de l'article THÉOCRATIE, (*Hist. anc. & politiq.*) (t. XVI, 1765, p. 246b–248a)).

L'article invite donc à s'interroger sur la façon dont il répond à l'ambition avouée par Diderot de combattre les préjugés en mesurant les contraintes et les effets de l'expression antireligieuse dans une entreprise aussi exposée que l'*Encyclopédie*.

On échappe ainsi difficilement à la tentation de faire de d'Holbach le parangon d'une telle dimension contestataire, dans la mesure où il se révèle par la suite le promoteur le plus audacieux de l'athéisme avec les publications sans nombre des années 1760 et 1770 d'où émerge le double sommet du *Système de la nature* (1770) et de son résumé, *Le Bon Sens* (1772). On aimerait déchiffrer dans l'*Encyclopédie* ce qui annonce ces œuvres futures : « Prêtres » pourrait être interrogé dans ce sens. Mais peut-être, au contraire, ces œuvres ultérieures n'ont-elles pu se faire qu'en tentant autre chose que ce que l'*Encyclopédie* propose, y compris sous la plume (souvent cachée) du baron. Pour ce faire, les quelques articles ostensiblement critiques envers la religion dont font partie « Prêtres » et « Théocratie » doivent être mis en relation avec des articles connexes du baron dont le propos est soit plus circonstancié, en prenant la tangente des superstitions exotiques (Indes, Japon, Afrique), soit plus platement historique et descriptif, et lié en particulier au domaine allemand (section dans l'article EVÊQUE, (*Hist. ecclés. & Jurisp.*) (t. VI, 1756, p. 140a–145a) ; PAIX RELIGIEUSE, (*Hist. mod. Politiq.*) (t. XI, 1765, p. 770a)).

L'article n'appartient pas à la liste de Gordon et Torrey, 1947 des articles censurés par Le Breton.

Sources et rédaction

On ne connaît pas d'état antérieur (notamment manuscrit) de l'article, qui apparaît comme une sorte de répétition des morceaux antireligieux beaucoup plus virulents encore dont le baron se fera une spécialité à l'issue de sa collaboration encyclopédique, en ayant sans doute mûrement médité les insuffisances ou les lacunes de celle-ci.

Le baron d'Holbach éditeur

De ce point de vue, on notera la parution en 1768 chez Marc-Michel Rey à Amsterdam, d'une traduction-adaptation de l'anglais dont le titre fait écho à la vedette de l'article : *Les Prêtres démasqués*. Elle s'inscrit dans une entreprise d'envergure de diffusion de ce que l'anticléricisme anglais a de plus percutant et de plus adapté à la situation française, production abondante dans laquelle on peut distinguer, tous deux de 1767, *De l'Imposture sacerdotale* et *L'Esprit du Clergé* (ce dernier d'après Th. Gordon et J. Trenchard). Cependant le texte des *Prêtres démasqués*, qui se développe en quatre longs discours totalisant 180 pages et qui se présente comme une traduction d'un ouvrage de 1742 (*The Ax laid to the Root of the Christian Priestcraft*), paraît tout à fait indépendant de l'article de l'*Encyclopédie*.

Le baron d'Holbach auteur

Malgré des thématiques proches, les développements réservés par d'Holbach à la classe des prêtres dans ses œuvres de combat politique des décennies 1760 et 1770 ne recouvrent pas les enjeux de l'article de l'*Encyclopédie*. Les deux volumineux ouvrages qu'il publie la même année 1776, *La Morale universelle* et l'*Ethocratie*, ont beau s'atteler, en une dizaine de pages chacun, le premier aux « Devoirs des ministres de la religion » (*Œuvres 1773-1790*, Paris, Coda, 2004, section IV, chap. VII, p. 588-594), le second aux « Lois morales relatives aux ministres de la religion » (*Œuvres philosophiques*, t. 3, Paris, Coda, 2001, chap. VII, p. 631-639), ils font entendre de toutes autres préoccupations que dans l'*Encyclopédie*. L'article engageait un regard critique et généalogique dont la violence devait composer avec les marges de tolérance allouées à l'expression dissidente dans une œuvre éminemment exposée et interdite. *La Morale universelle*, toute clandestine, ne s'occupe que de poser les fondements d'une réforme morale viable dans la société telle qu'elle est sur des bases délestées de toute préoccupation religieuse : le prêtre ne surgit que comme une figure familière du paysage établi dont il s'agit de délimiter fermement l'action en tant qu'agent social. Le baron le cantonne donc aux tâches d'éducation de la jeunesse, le loisir studieux étant depuis toujours la marque distinctive de ce corps. Il suffit donc de lui ôter toute autre intervention dans les affaires et, en particulier, toute prétention à régenter la vie politique en tant que telle comme courroie, souvent capricieuse, du régime. Après un net rappel à l'ordre, qui intime à cette classe d'hommes de ne pas prêcher l'intolérance, l'*Ethocratie* fait entendre exactement le même son de cloche : « Les prêtres sont par état les instituteurs de la jeunesse, les prédicateurs de la vertu, les propagateurs de la morale, les philosophes nés de toutes les nations européennes » (p. 635).

On notera, pour le plaisir, la définition très différente que donne de « Prêtres », dans le bref article qui leur est consacré, la *Théologie portative* (1768) rédigée par d'Holbach lui-même, une de ses rares incartades dans le genre comique, non sans réussite :

Dans toutes les religions du monde ce sont des hommes divins que Dieu a lui-même placés sur la Terre pour y exercer un métier très utile : il consiste à distribuer gratuitement des craintes afin d'avoir le plaisir de distribuer ensuite des espérances pour de l'argent. C'est un point fondamental sur lequel tous les prêtres du monde ont été parfaitement d'accord » (*Œuvres philosophiques*, t. 1, Paris, Alive, 1998, p. 583).

Comme on le voit, le pli comique verse la critique dans une veine anticléricale traditionnelle et attendue qui souligne avant tout la cupidité. La question du pouvoir, au centre de l'article de l'*Encyclopédie*, est ici hors-jeu.

Réception, suites et échos

Après les réactions mouvementées des années 1750, qui ont conduit à l'interdiction de l'*Encyclopédie*, on ne repère plus, dans la presse notamment, lors de la parution groupée des derniers tomes de texte, cette attention portée aux moindres détails des volumes pour scruter et identifier les articles dangereux, les dénoncer et en appeler aux autorités pour les poursuivre. L'étude de la réception se révèle donc relativement décevante.

Il est vrai que le front antireligieux s'est déplacé et a pris une autre ampleur, qui libère paradoxalement l'*Encyclopédie* d'un examen plus scrupuleux. La décennie 1760 se présente en effet comme la grande période de l'édition antireligieuse clandestine portée par les productions intarissables de Voltaire et d'Holbach. Si bien que ces nouvelles cibles accaparent l'intérêt des apologistes qui négligent les ferments antireligieux d'une entreprise déjà vilipendée et en voie d'achèvement dans une conspiration du silence volontairement entretenue.

Ainsi dans les entreprises apologétiques, ni le *Dictionnaire antiphilosophique* de Chaudon (1767) ni le *Dictionnaire philosophique de la religion* de Nonnotte (1772) ne contiennent d'article « Prêtres ». L'article est évidemment trop tardif pour avoir pu susciter la critique des *Préjugés légitimes* (1758-1759) de Chaumeix ou celle des *Lettres critiques* (1755-1763) de Gauchat. L'article « Prêtre » de l'édition de 1771 du *Dictionnaire de Trévoux* (t. VI, p. 988b-989a) se développe selon un propos parfaitement indépendant de celui de l'*Encyclopédie*, sans y réagir aucunement.

Du côté de la presse périodique, le *Journal encyclopédique*, par exemple, en rendant compte des articles dans leur ordre, passe directement de « Précepteur » à « Procession » sans s'arrêter sur « Prêtres » (livraison du 1^{er} juin 1769).

Prêtres à la Voltaire

De même, à l'autre bord, malgré la proximité des parutions, l'article « Prêtres » du *Dictionnaire philosophique* de Voltaire, qui figure dans l'édition Varberg de 1765, ne peut être lié à l'article de d'Holbach puisque ce dernier paraît après que Voltaire a pris connaissance des derniers volumes de discours de l'*Encyclopédie*. Chez Voltaire, le propos décousu et ramassé, sautant rapidement de paragraphe en paragraphe d'une période et d'une aire à l'autre, ne ressemble en rien à l'unité et à la densité toute abstraite et générale du développement du baron, mais l'orientation polémique est la même, portée par le terme de « citoyen », comme le prouve le premier paragraphe : « Les prêtres dans un État sont à peu près ce que sont les précepteurs dans les maisons des citoyens ; ils ne peuvent avoir aucune autorité sur les maîtres de la maison, à moins qu'on ne prouve que celui qui donne les gages doit obéir à celui qui les reçoit ». Les *Questions sur l'Encyclopédie*, que Voltaire engage après le *Dictionnaire philosophique* (et donc la parution complète de l'*Encyclopédie*), ne contiendront qu'un bref et facétieux article « Prêtres des païens » (1771, *OCV*, t. 42B, p. 488-492) qui dévie ostensiblement la cible et ne présente pas de rapport sensible avec l'article du baron d'Holbach.

Métamorphoses encyclopédiques

La reprise du texte dans les éditions successives et parfois amendées des *Encyclopédie* à l'échelle européenne montre une étonnante stabilité et semble étayer le constat d'un manque de réaction suscitée par l'article, malgré le caractère très offensif qu'il nous semble avoir à plus de deux siècles de distance.

Ainsi les rééditions de l'*Encyclopédie* dites de Lucques et de Livourne, pourtant très vigilantes sur les questions religieuses, reproduisent le texte tel quel, sans commentaire ni note (*Encyclopédie, édition de Lucques*, t. XIII, 1769, p. 275a-276a ; *Encyclopédie, édition de Livourne*, t. XIII, 1774, p. 317b-318b). Même si l'ouvrage est de langue française, la conformité des articles avec la plus stricte orthodoxie catholique est la condition pour leur publication en Toscane. Cela implique le regard sourcilieux d'un censeur, qui peut faire sentir sa désapprobation, comme ce sera le cas pour « théocratie ».

L'article est également repris intégralement dans la refonte de l'*Encyclopédie d'Yverdon*, selon un montage textuel particulier, qui mérite qu'on s'y attarde : au texte complet de l'article du baron (t. XXXV, p. 184a-186a), dont seul le renvoi final à l'article « Théocratie » est omis, succèdent sans transition (p. 186a-187b) les paragraphes, sans vedette d'entrée, des deux premières entrées dues à Jaucourt (« prêtres, (Hist. rom.) » et « Prêtre, le grand »). Les quatre entrées suivantes sont absentes et remplacées par une unique entrée « Prêtre, le grand » réduite à un renvoi à « Pontife, grand », tandis que la dernière entrée (« Prêtre, bonnet de ») refait surface intégralement. *De facto*, avec la perte des vedettes d'entrée, l'article initial de d'Holbach se trouve dilué dans un ensemble plus vaste sans pourtant être aucunement modifié dans l'établissement du texte.

Enfin, dans la dernière entreprise encyclopédique du siècle, et qui doit en prendre la relève, l'*Encyclopédie méthodique*, les quatre longues sections de l'article « Prêtre » (t. 3, 1790, p. 255b-259a) des volumes de *Théologie* rédigés par l'abbé Bergier, pourtant largement consacrés à contrecarrer les conceptions des « incrédules » (p. 256) et de « nos adversaires » (p. 256), ne font pas explicitement référence à notre article comme étalon de la mauvaise foi des philosophes : il est vrai que l'abbé a eu des attaques encore plus directes, violentes et récentes avec les écrits clandestins postérieurs du baron lui-même ou avec ceux de Voltaire.

Bibliographie

Voir la bibliographie de la notice de d'Holbach.

par Alain Sandrier, le 10 oct. 2017